

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 décembre 2021 A 18 H 30

Convocation du 25 novembre 2021

Présents : GOZZERINO Ghislain, YRIEIX Françoise, MORISSET Marc, ATANNÉ Martial, FREICHE Claude, VAN DE HEL Wander, BRETHON Christelle, MARILLIER Mireille, LANSADE Maryline, GIBERT Mickaël, BITTNER Bernard

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée d'inverser l'ordre des sujets pour commencer par le sujet 2.

ORDRE DU JOUR

1 – Présentation du projet d'éco-domaine à Laparade et de ses avancements dans le cadre de la concertation liée à la révision allégée n° 3 du PLUI

2 – Travaux en cours

Le local associatif n'est pas encore en service car l'électricité n'est pas branchée, la demande a été faite, en attente de branchement.

3 - Projet Accueil de jour

Monsieur le Maire informe le conseil que le chiffrage du projet a été établi par l'architecte. Il précise que l'ADMR rencontrent l'ARS courant du mois de décembre il demande au conseil de se prononcer sur les demandes de subvention sachant qu'il est possible d'obtenir l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR, L'ARS finance également ce type de projet.

Il présente l'estimation de l'architecte qui s'élève à 340 000€ HTsoit 408 063 € TTC.

Le conseil décide de poursuivre la démarche et demander les subventions

4 – Questions diverses

Monsieur le maire informe son conseil qu'il a reçu la visite de Monsieur SOULACROIX qui a donné des informations pour d'éventuelles demandes d'aides sur les projets communaux.

La communauté des communes demande 2 personnes référentes pour la gestion des composteurs, le conseil désigne les deux agents communaux qui sont sur place.

Mme MESMEUR informe le conseil que l'agence immobilière demande à quel tarif ils souhaitent louer, le conseil vote le montant de 550 € + les charges, l'agence prend 740 € pour frais d'agence. Le conseil accepte la gestion par l'agence. Une hotte aspirante sera installée dans la cuisine.

Question sur la révision de la taxe foncière, Monsieur le maire précise qu'il n'a pas été fait de révision depuis de nombreuses années.

Voisins vigilent : faire une réunion en informant la population.

Monsieur BITTNER demande si la commune peut faire un schéma directeur pour la défense incendie. Le conseil ne se prononce pas.

Toujours concernant la défense incendie, Monsieur BITTNER fait remarquer que le secteur allant du château d'eau jusque Les Bernats et Saint Jean est dépourvu d'eau pour la défense incendie
Monsieur le Maire répond qu'il préfère attendre un éventuel changement de réglementation suite aux démarches des maires auprès de la préfecture ;

Concernant la matérialisation au sol de la rue de Monclar, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il va relancer les entreprises.

Monsieur ATTANE demande qu'il soit fait le nécessaire dans la rue du 8 mai 1945 afin que le bus scolaire puisse tourner vers l'église. Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré les propriétaires des voitures qui stationnent sur les emplacements matérialisés par des bandes jaunes et leur a demandé de respecter la signalisation et les interdictions de stationner.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h.

Le Maire